



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4040495

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 2/02/2024 11H27 C:000018 I:00074

V/Email reçu le Vendredi 02/02/2024 à 11H27

SELON DEVIS N° 4020011

SDC "13 RUE PAUL MARTIN"
C/O SYNDIC 136
136 AVENUE DE PALAVAS
34070 MONTPELLIER

IMMEUBLE : 13 RUE PAUL MARTIN
13 RUE PAUL MARTIN
34000 MONTPELLIER

Montpellier, le 02 Mai 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 13 RUE PAUL MARTIN-LOC M KERINEC 07 86123422

MOTIF : REMPLACEMENT CUMULUS

Votre accord sur notre devis n° 4020011 du 01/02/2024 d un montant de
1103,20€ HT SOIT 1213,52€ TTC

Donneur d'ordre : Mme S ECARNOT-PALAZY

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie dans les parties communes a l'intérieur de
l'immeuble.

LE 22/02/2024 A 13H00
REEMPLACEMENT DU CUMULUS 150L HORIZONTAL AVEC UN NOUVEAU GROUPE DE
SÉCURITÉ ET UN NOUVEAU SIPHON EFFECTUÉ. REMISE EN ET CONTRÔLE DE LA
BONNE ÉTANCHÉITÉ AINSI QUE LE BON FONCTIONNEMENT
A REPROGRAMMER POUR REFAIRE UNE PARTIE DU PLACO ET LA PEINTURE

LE 19/03/2024 A 09H30
REPRISE DU PLACO ET ENDUIT
NETTOYAGE ET REPLI

MISE A DISPOSITION DE 2 TECHNICIENS SPECIALISE EQUIPE D'UN VEHICULE
ATELIER
DEPOSE ET EVACUATION DU CUMULUS
NETTOYAGE DU RESEAU EAU
FOURNITURE ET POSE D'UN CUMULUS 150 L DE MARQUE ATLANTIC Y COMPRIS
SIPHON ET GROUPE SECURITE
NETTOYAGE ET REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : FJ LCOMPTER Email envoyé le 19/03/24 à 15H20 Mme S ECARNOT-PALAZY



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4040495

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	FOURNITURE	363,20	363,20
1,00	MAIN D'OEUVRE ET DEPLACEMENT	740,00	740,00
TOTAL H.T.			1103,20
T.V.A. a 10,00%			110,32
TOTAL T.T.C.En EURO			<u>1213,52</u>

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN